

**Mise en garde**

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 18 mai 2016 à 12 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement  
Mme Céline Forget, Conseillère du district Joseph-Beaubien  
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan  
Mme Marie Potvin, Conseiller du district de Robert-Bourassa

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Michel Allen, Directeur de l'arrondissement par intérim et Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social  
M. André Brideau, Directeur des travaux publics  
Mme Mélanie Diné, secrétaire-researchiste  
Me Marie-France Paquet, Directrice des Services administratifs du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION**

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 12 h 00.

Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

---

**CA16 16 0169**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Mindy Pollak

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 mai 2016 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

#### Période de questions des citoyens

Aucune question.

---

#### Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

---

#### CA16 16 0170

**ACCORDER UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE À LA FIRME BEAUPRÉ MICHAUD ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON INTERNATIONALE DES ARTS DE LA MARIONNETTES (MIAM) DANS LE BÂTIMENT DU 30-32 ST-JUST AU MONTANT DE 120 361.58\$ (INCLUANT LES TAXES) SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC SP04/03-16 (4 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES) - DÉPENSE PROVENANT DU PROJET DE LEGS DU 375E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL**

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Mindy Pollak

**D'OCTROYER** un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Beupré Michaud et Associés, Architectes pour l'aménagement de la Maison internationale des arts de la marionnettes (MIAM) dans le bâtiment du 30-32 St-Just au montant de 120 361.58 \$ (incluant les taxes) suite à l'appel d'offres public SP04/03-16 (4 soumissionnaires conformes) - Dépense provenant du projet de legs du 375e Anniversaire de Montréal;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1165078017

---

#### CA16 16 0171

**APPROUVER LA NOMINATION DE MONSIEUR RENÉ GIRARD À TITRE DE DIRECTEUR À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DU PATRIMOINE DE L'ARRONDISSEMENT À COMPTER DU 4 JUIN 2016**

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Jacqueline Gremaud

D'APPROUVER la nomination de Monsieur René Girard à compter du 4 juin 2016 au poste de directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine et ce, conformément aux modalités inscrites au sommaire décisionnel;

D'AUTORISER le directeur d'arrondissement par intérim à signer le contrat de travail à cet effet, pour et au nom de l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1163711015

---

50.01 1163711015

---

**Levée de la séance**

La séance est levée à 12h05

70.01

---

---

Marie Cinq-Mars  
Mairesse de l'arrondissement

---

Me Marie-France Paquet  
Secrétaire de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2016